



AP n° 2023-DIV-118-IC

**Arrêté préfectoral portant composition  
de la Commission Départementale de la Nature,  
des Paysages et des Sites  
(CDNPS) de la Marne**

**Le Préfet du département de la Marne  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU :**

- le Code de l'environnement, notamment les articles R 341-16 et suivants ;
- le Code des relations entre le public et l'administration ;
- l'ordonnance n° 2004-637 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre et notamment son article 23 ;
- l'ordonnance n° 2005-727 du 30 juin 2005 portant diverses dispositions relatives à la simplification des commissions administratives ;
- le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment son article 20 fixant la composition de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;
- l'arrêté préfectoral n° 2021-DIV-142-IC du 3 septembre 2021 portant composition de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Marne ;
- l'arrêté préfectoral n° 2022-DIV-69-IC du 30 mars 2022 portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2021-DIV-142-IC du 3 septembre 2021 portant composition de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Marne ;
- l'arrêté préfectoral n° 2022-DIV-124-IC du 28 juin 2022 portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2021-DIV-142-IC du 3 septembre 2021 modifié portant composition de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Marne ;
- l'arrêté préfectoral n°2023-DIV-004-IC du 10 juin 2023 portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2021-DIV-142-IC du 3 septembre 2021 modifié portant composition de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) de la Marne ;

- l'arrêté préfectoral n° DS 2021-053 du 30 août 2021 portant délégation de signature à M. Emile Soumbo, Secrétaire général de la Préfecture de la Marne ;
- la délibération du 17 mars 2023 de l'assemblée délibérante du Conseil départemental de la Marne relative à la désignation des représentants au sein de divers organismes et commissions extérieures ;
- la démission, en date du 16 novembre 2022, de M. Stéphane Betouille en sa qualité de membre de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Marne ;
- le décès de M. Alain Chevallier, membre de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Marne ;
- le courrier de M. le Président de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne-Patrimoine mondial du 7 février 2023 et les candidatures de M. Francisco Andrade, Directeur d'études Urbanisme, Patrimoine et Embellissement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, en tant que membre titulaire, et Mme Amandine Crépin, Directrice générale de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne en tant que membres de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Marne ;
- la candidature de M. Gauthier Leclère, responsable capacitaire du magasin Jardiland à Châlons-en-Champagne, en tant que membre de la CDNPS, formation "faune sauvage et captive".

**CONSIDERANT :**

- que Mme Laure Miller était membre de la CDNPS de la Marne en qualité de représentante du Conseil départemental de la Marne ;
- que l'assemblée délibérante du Conseil départemental de la Marne a désigné, par délibération du 17 mars 2023, Mme Annie Coulon, Vice-présidente du Conseil départemental de la Marne, et conseillère départementale du canton de Vertus-Plaine de Champagne en tant que représentante du Département à la CDNPS en remplacement de Mme Laure Miller ;
- qu'il convient de procéder au remplacement de Mme Laure Miller suite à sa démission de son mandat de conseillère départementale le 16 février 2023 ;
- qu'il convient de procéder au remplacement de M. Stéphane Betouille, démissionnaire en sa qualité de membre de la CDNPS au sein du collège des personnes compétentes dans les domaines d'intervention spécialisée au sein de la formation "sites et paysages" de ladite commission ;
- que la demande du 7 février 2023 de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et les candidatures de M. Francisco Andrade, Directeur d'études Urbanisme, Patrimoine et Embellissement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial, en tant que membre titulaire, et Mme Amandine Crépin, Directrice générale de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, en tant que membre suppléant, au sein de la formation "sites et paysages" répondent à la définition à la définition du collège des personnes compétentes dans les domaines d'intervention de la formation spécialisée en raison de leurs compétences, de leurs expertises et leurs connaissances en matière de paysages ;
- qu'il convient de procéder au remplacement de M. Alain Chevallier ;
- que la candidature de M. Gauthier Leclère, responsable capacitaire du magasin Jardiland à Châlons-en-Champagne, répond à la définition du collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de la formation "faune sauvage et captive" de la CDNPS de la Marne, en raison de ses compétences, de son expertise et de ses compétences en matière de faune sauvage et captive et, qu'en conséquence, il est proposé de le désigner en remplacement de M. Alain Chevallier ;

- que, concernant la formation dite "des sites et paysages" de la CDNPS de la Marne, il convient de procéder à la fusion de la sous-formation examinant les "dossiers d'autorisation unique des projets d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent" et la sous-formation examinant les "dossiers d'autorisation environnementale de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent" par une seule sous-formation examinant les "dossiers d'autorisation des projets d'installations d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent".

**SUR** proposition de Monsieur le Directeur départemental des territoires de la Marne

## ARRETE

### **ARTICLE 1 : Formation spécialisée dite « de la Nature »**

Ladite formation est composée des membres suivants :

1) collège des représentants de l'Etat :

- M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est ou son représentant ;
- M. le Directeur départemental des territoires de la Marne – Service environnement ;
- M. le Directeur départemental des territoires de la Marne – Service urbanisme ou son représentant ;

2) collège des représentants des collectivités territoriales :

Titulaires	Suppléants
M. Thierry Bussy, conseiller départemental du canton Argonne - Suippe et Vesle	M. Philippe Salmon, conseiller départemental du canton de Fismes - Montagne de Reims
Mme Fanny Levy, conseillère départementale du canton de Reims 1	Mme Khira Taam, conseillère départementale du canton de Châlons-en-Champagne 1
M. Dominique Decaudin, maire de Cormicy	Mme Evelyne Quentin, maire de Saint-Brice-Courcelles

3) collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et de représentants des organisations :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marie Guichon, Chambre d'agriculture de la Marne	M. Raphaël Baudrillier, chargé de mission aménagement – Chambre d'agriculture de la Marne
M. Jacky Desbrosse, président de la Fédération départementale des chasseurs	Mme Solène Allart-Destreil, chef de projet à la Fédération départementale des chasseurs
M. Dominique Thiébaux, administrateur de la Fédération de la Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Mme Marie Denis, responsable technique à la Fédération de la Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
M. Jérôme Collot, chef de projet écologue Auddicé	Mme Laurine Casanova, cheffe de projet écologue Auddicé

4) collège des personnes compétentes dans les domaines d'intervention de la formation spécialisée :

Titulaires	Suppléants
M. Franck Dargent, botaniste	Sans suppléant
M. Jackie Barrois, membre du Parc naturel régional de la Montagne de Reims	M. Olaf Holm, directeur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims
M. Alain Vanderschooten, Marne Nature Environnement	Sans suppléant
M. Pierre Detcheverry, chargé de missions au Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne	M. Guy Venault, vice-président au Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne

Lorsqu'elle est réunie comme instance de concertation pour la gestion du réseau Natura 2000, les représentants des services et organismes suivants sont invités à participer à titre consultatif aux travaux de la Commission :

- la région Militaire Terre Nord-Est ;
- l'Office National des Forêts ;
- le Centre Régional de la Propriété Forestière ;
- le Syndicat départemental de la propriété privée rurale ;
- le Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de la Marne ;
- l'Association des communes forestières de la Marne ;
- la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Marne ;
- le Centre départemental des jeunes agriculteurs de la Marne ;
- la Confédération paysanne de la Marne ;
- l'Union nationale des industries de carrières et métaux de construction (UNICEM) Champagne-Ardenne ;
- la Chambre de commerce et d'industrie de la Marne ;
- le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne ;
- le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres ;
- l'Office français de biodiversité ;
- la Ligue pour la protection des oiseaux ;
- la Fédération française de la randonnée pédestre de la Marne.

## **ARTICLE 2 : Formation dite « des sites et des paysages »**

Ladite formation est composée des membres suivants :

**Lorsque la formation examine des dossiers d'autorisation concernant des projets d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, elle est composée des membres suivants :**

1) collège des représentants de l'Etat :

- M. le Chef de l'Unité départementale de la Marne de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant ;
- M. le Chef du Service eau, biodiversité, paysages à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant ;
- M. le Directeur départemental des territoires de la Marne ou son représentant ;
- Mme la Directrice régionale des affaires culturelles, Service territorial de l'architecture et du patrimoine ou son représentant ;

2) collège des représentants des collectivités territoriales :

Titulaires	Suppléants
Mme Annie Coulon, Vice-présidente du Conseil départemental de la Marne, conseillère départementale du canton de Vertus - Plaine Champenoise	M. Raphaël Blanchard, conseiller départemental du canton de Reims 5
M. Sébastien Mirgodin, conseiller départemental du canton de Vitry-le-François - Champagne et Der	Mme Sylvie Gérard-Maizières, conseillère départementale du canton de Mourmelon - Vesle et Monts de Champagne
M. Thierry Mathellié, maire de Connantray-Vaufrey	Mme Catherine Pujol, maire de Mairy-sur-Marne
M. Roland Boulard, vice-président de la Communauté de communes du Sud Marnais	Sans suppléant

3) collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et des représentants des organismes agricoles :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marie Guichon, Chambre d'agriculture de la Marne	M. Raphaël Baudrillier, chargé de mission aménagement - Chambre d'agriculture de la Marne
M. Jean-Pierre Bourreux, président de l'Académie Nationale de Reims	Sans suppléant
M. Pierre Labat, administrateur de l'Office de tourisme du Pays d'Argonne	M. Jean-Marie Derouard, président de l'Office de tourisme de Châlons-en-Champagne
M. Jacky Desbrosse, président de la Fédération départementale des chasseurs de la Marne	Mme Solène Allart-Destreil, chef de projet de la Fédération départementale des chasseurs de la Marne
M. Jérôme Collot, chef de projet écologue Auddicé	Mme Laurine Casanova, cheffe de projet écologue Auddicé
M. Daniel Yon, Président de Champagne-Ardenne Nature Environnement	Mme Dominique Dorey, Marne Nature Environnement

4) collège des personnes compétentes dans les domaines d'intervention de la formation spécialisée :

Titulaires	Suppléants
M. Marc Soucat, paysagiste	Mme Besançon, Vieilles Maisons Françaises
M. Edmond Boucton, ingénieur agronome	Sans suppléant
M. Francisco Andrade, Directeur d'études de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial	Mme Amandine Crépin, Directrice générale de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial
M. André Ast, architecte	M. Patrick Planchon, architecte
M. Valentin Leclercq (Ttenergy) France Energie Eolienne	M. Benoit Vincent (INNERGEX) Syndicat des énergies renouvelables

**Pour l'examen de tous les autres dossiers relevant de la formation, cette dernière est composée des membres suivants :**

1) collège des représentants de l'Etat :

- M. le Chef du Service eau, biodiversité, paysages à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est ou son représentant ;
- M. le Directeur départemental des territoires de la Marne - Service territorialité et portage des politiques ou son représentant ;
- M. le Directeur départemental des territoires de la Marne - Service environnement ;
- Mme la Directrice régionale des affaires culturelles - Service territorial de l'architecture et du patrimoine, ou son représentant ;

2) collège des représentants des collectivités territoriales :

Titulaires	Suppléants
Mme Annie Coulon, Vice-présidente du Conseil départemental de la Marne, conseillère départementale du canton de Vertus - Plaine Champenoise	M. Raphaël Blanchard, conseiller départemental du canton de Reims 5
M. Sébastien Mirgondin, conseiller départemental du canton de Vitry-le-François - Champagne et Der	Mme Sylvie Gérard-Maizières, conseillère départementale du canton de Mourmelon - Vesle et Monts de Champagne
M. Thierry Mathellié, maire de Connantray-Vaufrey	Mme Catherine Pujol, maire de Mairy-sur-Marne
M. Roland Boulard, vice-président de la Communauté de communes du Sud Marnais	Sans suppléant

3) collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et des représentants des organismes agricoles :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marie Guichon, Chambre d'agriculture de la Marne	M. Raphaël Baudrillier, chargé de mission aménagement, Chambre d'agriculture de la Marne
M. Jean-Pierre Bourreux, président de l'Académie Nationale de Reims	Sans suppléant
M. Pierre Labat, administrateur de l'Office de tourisme du Pays d'Argonne	M. Jean-Marie Derouard, président de l'Office de tourisme de Châlons-en-Champagne
M. Jacky Desbrosse, président de la Fédération départementale des chasseurs de la Marne	Mme Solène Allart-Destreil, chef de projet de la Fédération départementale des chasseurs de la Marne
M. Jérôme Collot, chef de projet écologue Auddicé	Mme Laurine Casanova, cheffe de projet écologue Auddicé
M. Daniel Yon, Champagne-Ardenne Nature Environnement	Mme Dominique Dorey, Marne Nature Environnement

4) collège des personnes compétentes dans les domaines d'intervention de la formation spécialisée :

Titulaires :	Suppléants :
M. Marc Soucat, paysagiste	Mme Besançon, Vieilles Maisons Françaises
M. Edmond Boucton, ingénieur agronome	Sans suppléant
M. Francisco Andrade , Directeur d'études de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial	Mme Amandine Crépin, Directrice générale de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial
M. André Ast, architecte	M. Patrick Planchon, architecte

### **ARTICLE 3 : Formation spécialisée dite « des carrières »**

Ladite formation est composée des membres suivants :

1) collège des représentants de l'Etat :

- M. le Chef de l'Unité départementale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est ou son représentant ;
- M. le Chef du service eau, biodiversité, paysages de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est ou son représentant ;
- Mme la Directrice régionale des affaires culturelles ou son représentant ;
- M. le Directeur départemental des territoires de la Marne ou son représentant ;

2) collège des représentants des collectivités territoriales :

Titulaires	Suppléants
Mme Florence Loiselet, conseillère départementale du canton de Sermaize-les-Bains	M. Thierry Bussy, conseiller départemental du canton de l'Argonne - Suipe et Vesle
M. Julien Valentin, conseiller départemental du canton de Châlons-en-Champagne 3	Mme Maryline Vuiblet, conseillère départementale du canton de Dormans - Paysage de Champagne
M. Jean-Louis Royer, maire de Cloyes-sur-Marne	M. Christian Girardot, maire de Thiéblemont-Farémont

3) collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et des représentants des organisations agricoles :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marie Guichon, Chambre d'agriculture de la Marne	M. Raphaël Baudrillier, chargé de mission aménagement, Chambre d'agriculture de la Marne
M. Aymeric Mionnet, chargé de missions, Ligue de la protection des oiseaux	M. Christophe Hervé, Directeur de la Ligue de la protection des oiseaux
Mme Dominique Dorey, association Marne Nature Environnement	Mme Anne-Marie Ribeyre, association Marne Nature Environnement

M. Pierre Detcheverry, chargé de missions au Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne	M. Guy Venault, vice-président au Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne
--	---

4) collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de la formation spécialisée :

Titulaires	Suppléants
M. Dominique Guillot, Société des Carrières de l'Est	M. Thomas Weinbreck, A2C GRANULAT
M. Guillaume Penard, BLANDIN SA	M. Romain Sirjean, GSM
M. Serge Bastieri, OMYA SAS	M. Arnaud Deshayes, Carrières Saint-Christophe
M. Laurent Maolepsza, COLAS EST	M. Denis Herlant, EQIOM Bétons

Le maire de la commune, sur le territoire de laquelle une exploitation de carrière est projetée, est invité à siéger à la séance au cours de laquelle la demande d'autorisation de cette exploitation est examinée et a, sur celle-ci, voix délibérative.

Par ailleurs, le Président de l'UNICEM/Madame Rolande Philoux, secrétaire générale à l'UNICEM et Monsieur Romain Maillard, chargé de mission à l'UNICEM sont invités à siéger à la séance pour des sujets d'intérêt collectif, en tant qu'expert, en formation spécialisée « carrières ».

#### **ARTICLE 4 : Formation spécialisée dite « de la faune sauvage et captive »**

Ladite formation est composée des membres suivants :

1) collège des représentants de l'Etat :

- M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant ;
- M. le Directeur départemental des territoires ou son représentant ;
- Mme la Directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ou son représentant ;
- M. le Chef du Service départemental de l'Office français de la biodiversité ;

2) collège des représentants des collectivités territoriales :

Titulaires	Suppléants
M. Stéphane Lang, conseiller départemental du canton de Reims 1	Mme Christine Franzin, conseillère départementale du canton de Reims 2
Mme Cécile Conreau, conseillère départementale du canton de Fismes - Montagne de Reims	M. Philippe Salmon, conseiller départemental du canton de Fismes - Montagne de Reims
M. Christian Girardot, maire de Thiéblemont-Farémont	M. Jean-Louis Royer, maire de Cloyes-sur-Marne

3) collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et de représentants des organisations agricoles :

Titulaires	Suppléants
Mme Anne Ribeyre, Marne Nature Environnement	Sans suppléant

M. Gilles Dejean, vétérinaire	Sans suppléant
M. Jean-Claude Dufour, délégué régional de l'Association nationale des fauconniers et autoursiers (ANFA)	Sans suppléant

4) collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de la formation spécialisée :

Titulaires	Suppléants
M. Lucien Laurent, responsable d'établissement	M. Alain Bottet, responsable d'établissement
M. Alain Hussenet, responsable d'établissement	M. Frédéric Delaunoy, responsable d'établissement
M. Gauthier Leclère, responsable d'établissement	
M. Yann Durand, responsable d'établissement	

#### **ARTICLE 5 : Formation spécialisée dite « de la publicité »**

Ladite formation est composée des membres suivants :

1) collège des représentants de l'Etat :

- M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est ou son représentant ;
- M. le Chef de la Cellule nature et paysages de la Direction départementale de la Marne ou son représentant ;
- M. le Chef de la Cellule procédures environnementales de la Direction départementale de la Marne ou son représentant ;
- Mme la Directrice régionale des affaires culturelles ou son représentant ;

2) collèges des représentants des collectivités territoriales :

Titulaires	Suppléants
Mme Maryline Vuiblet, conseillère départementale du canton de Dormans – Paysages de Champagne	Mme Véronique Rondelli-Luc, conseillère départementale du canton d'Épernay 1
M. Stéphane Lang, conseiller départemental du canton de Reims 1	M. Raphaël Blanchard, conseiller départemental du canton de Reims 5

3) collège des personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et de représentants des organismes agricoles :

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marie Guichon, Chambre d'agriculture de la Marne	M. Raphaël Baudrillier, chargé de mission aménagement – Chambre d'agriculture de la Marne
M. Pierre Labat, administrateur de l'Office de tourisme du Pays d'Argonne	M. Jean-Marie Derouard, Président de l'Office de tourisme de Châlons-en-Champagne

M. Jackie Barrois, membre du Parc naturel régional de la Montagne de Reims	M. Olaf Holm, Directeur du Parc naturel régional de la Montagne de Reims
Mme Dominique Dorey, Marne Nature Environnement	Mme Anne Ribeyre, Marne Nature Environnement

4) collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de la formation spécialisée :

Titulaires	Suppléants
M. Hervé Couillard, société Avenir	Mme Corinne Godier, société Avenir
M. Thierry Berlanda, société Insert	M. Jean-Marc Foissy, société Insert
M. Paris, société Publumat	M. Dominique Matéo, société Exterion Média
M. Pascal Martin, société Néon Graphic's	M. Dominique Duva, Nord-Est Enseignes

Le maire de la commune intéressée par le projet ou le président du groupe de travail intercommunal est invité à siéger à la séance au cours de laquelle le projet est examiné et a, sur celle-ci, voix délibérative.

#### **ARTICLE 6 :**

Lors de la réunion des formations spécialisées, le président de la commission peut entendre, à titre consultatif, toute personne extérieure susceptible d'éclairer les débats et la délibération sur un dossier particulier inscrit à l'ordre du jour.

#### **ARTICLE 7**

L'arrêté préfectoral n° 2021-DIV-142 du 3 septembre 2021 portant composition de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de la Marne, l'arrêté préfectoral n° 2022-DIV-69-IC du 30 mars 2022 portant modification de l'arrêté préfectoral portant composition de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, l'arrêté préfectoral n° 2022-DIV-124-IC du 28 juin 2022 portant modification de l'arrêté préfectoral portant composition de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites et l'arrêté préfectoral n° 2023-DIV-004-IC du 10 janvier 2023 portant modification de l'arrêté préfectoral portant composition de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites sont abrogés.

#### **ARTICLE 8**

M. le Secrétaire général de la préfecture de la Marne et M. le Directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et notifié à chaque membre de la commission.

A Châlons-en-Champagne, le **16 JUIN 2023**

**Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire général,**

  
**Emile SOUMBO**